



# sénart éco



Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

## brèves

### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

## rendez-vous

### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

## Signalétique : Sénart ne veut plus perdre le nord



Le projet est parti d'un constat évident : on se perd facilement à Sénart ! Que l'on soit un "indigène" de la ville nouvelle ou un chauffeur lituanien en livraison, il est plutôt difficile de trouver sa voie entre les 16 parcs d'activités des 10 communes, réparties sur 2 départements. Dans ce registre, Sénart connaît le problème d'identité (et accessoirement d'orientation) de toutes les villes nouvelles, aggravé ici par l'étendue de son territoire et l'absence d'unité entre les signalétiques adoptées par les différentes communes.

**en savoir plus**

## L'hôtel d'affaires Clarion \*\*\*\* a ouvert ses portes le 14 avril

Sénart tient enfin son palace : un hôtel 4 étoiles au concept plutôt novateur puisqu'il s'adresse prioritairement aux décideurs et au monde de l'entreprise et des affaires (touristes de passage à Sénart, ne pas s'abstenir pour autant). Le Clarion se présente comme un bel immeuble (R+4) idéalement situé en bordure du second canal, le long des vergers de Lieusaint, sur la frange nord du Carré. Sa particularité est de ne proposer que des suites (165 au total) : trois types de suites qui vont doper la capacité hôtelière de la ville nouvelle en l'orientant vers le haut de gamme, voire le très haut de gamme.



**en savoir plus**

## 77

international ([www.77international.fr](http://www.77international.fr)) est le tout nouveau site lancé par Seine-et-Marne-Développement pour aider les entreprises du département à exporter. Ce site propose une base de données particulièrement riche d'informations et de conseils facilitant le commerce international. Elle comprend plus de 5 000 pages d'information sur 83 pays, 25 000 études de marchés, des services personnalisés en ligne ainsi que des procédures de veille pour rester en prise directe sur son secteur d'activité et les tendances de son marché (inscription avec numéro de Siren et e-mail).

**en savoir plus**





# sénart

## éco



lettre économique  
Avril 2008 - n°19

Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

### brèves

#### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

#### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

### rendez-vous

#### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

#### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

[< Retour au sommaire](#)

## Signalétique : Sénart ne veut plus perdre le nord

Le projet est parti d'un constat évident : on se perd facilement à Sénart ! Que l'on soit un "indigène" de la ville nouvelle ou un chauffeur lituanien en livraison, il est plutôt difficile de trouver sa voie entre les 16 parcs d'activités des 10 communes, réparties sur 2 départements. Dans ce registre, Sénart connaît le problème d'identité (et accessoirement d'orientation) de toutes les villes nouvelles, aggravé ici par l'étendue de son territoire et l'absence d'unité entre les signalétiques adoptées par les différentes communes.

Pour remédier à cet épineux problème – qui se paie en longues errances pour les visiteurs et en poids-lourds sous warning immobilisés au milieu des chaussées – le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart et l'Etablissement public ont lancé un vaste plan de refonte de la signalétique liée à l'activité économique. L'ambition est de la compléter, de l'optimiser et surtout de l'harmoniser.

Avec l'appui de Sénart-Entreprises, une trentaine de sociétés ont été consultées pour poser les premiers jalons d'un futur plan de signalisation.. Le projet retenu est d'abord d'harmoniser la signalétique avec une charte visuelle jouant sur les couleurs de la ville nouvelle (le bleu et le jaune). Ce dénominateur commun à l'ensemble de l'agglomération se déclinera en panneaux d'entrée des parcs d'activité et en "relais d'information service". Ces RIS comprendront des plans orthonormés et des indicateurs des noms de rue, éclairés et alimentés en énergie par des panneaux photovoltaïques. Ces RIS seront en outre reliés à des zones de dégagement pour permettre le stationnement hors-chaussée des poids lourds. L'application de ce plan de signalétique devrait débiter avec l'apparition des premiers panneaux fin 2008.



Date de publication : 14/04/2008

[Haut de page](#)



# sénart

## éco



lettre économique  
Avril 2008 - n°19

Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

### brèves

#### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

#### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

### rendez-vous

#### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

#### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

[< Retour au sommaire](#)

## L'hôtel d'affaires Clarion \*\*\*\* a ouvert ses portes le 14 avril

Sénart tient enfin son palace : un hôtel 4 étoiles au concept plutôt novateur puisqu'il s'adresse prioritairement aux décideurs et au monde de l'entreprise et des affaires (touristes de passage à Sénart, ne pas s'abstenir pour autant). Le Clarion se présente comme un bel immeuble (R+4) idéalement situé en bordure du second canal, le long des vergers de Lieusaint, sur la frange nord du Carré. Sa particularité est de ne proposer que des suites (165 au total) : trois types de suites qui vont doper la capacité hôtelière de la ville nouvelle en l'orientant vers le haut de gamme, voire le très haut de gamme.

Les 144 suites "Affaires" du Clarion offrent, chacune sur 46 m<sup>2</sup>, un ensemble chambre, kitchenette, salle de bain-balnéo. Les 18 suites "Prestige", avec vue sur la perspective du canal, bénéficient d'un séjour, de 2 chambres, d'une kitchenette et d'une salle de bain-balnéo sur 70 m<sup>2</sup>. Enfin, en très haut de gamme, les suites "Spa" proposent avec le séjour une gamme de soins et d'activités dans l'espace balnéo de 200 m<sup>2</sup> : piscine, fitness, flotarium, salon UV, sauna-hammam-jacuzzi et massage-kiné.

Pour une clientèle d'entreprise et de séminaires, le Clarion propose également 1 000 m<sup>2</sup> de salles et salons modulables, équipés et connectés. Le restaurant (80 couverts) offre une cuisine internationale variée et de saison, avec la possibilité d'accueillir des banquets de 250 convives. En services annexes : coffre individuel, laverie-blanchisserie, conciergerie, location de voiture, navette gare et aéroport.

**Hôtel Clarion Suites (\*\*\*\*). 1, allée du Trait-d'Union, 77127 Lieusaint, tél : + 33 (0)1 64 13 72 00, site Internet : [www.clarionsenart-paris.com](http://www.clarionsenart-paris.com)**



Date de publication : 14/04/2008

[Haut de page](#)



# sénart

éco



lettre économique  
Avril 2008 - n°19

Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

## brèves

### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

## rendez-vous

### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

[< Retour au sommaire](#)

# 77

international ([www.77international.fr](http://www.77international.fr)) est le tout nouveau site lancé par Seine-et-Marne-Développement pour aider les entreprises du département à exporter. Ce site propose une base de données particulièrement riche d'informations et de conseils facilitant le commerce international. Elle comprend plus de 5 000 pages d'information sur 83 pays, 25 000 études de marchés, des services personnalisés en ligne ainsi que des procédures de veille pour rester en prise directe sur son secteur d'activité et les tendances de son marché (inscription avec numéro de Siren et e-mail).



Date de publication : 14/04/2008

[Haut de page](#)



# sénart

## éco



lettre économique  
Avril 2008 - n°19

Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

### brèves

#### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

#### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

### rendez-vous

#### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

#### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

[< Retour au sommaire](#)

## Venir à sénart

[Consultez les horaires de Sénart Bus](#)

[Consultez le plan du réseau Sénart Bus](#)

### Venir à Sénart

#### A6

Depuis Paris, suivre l'autoroute A6 jusqu'à Evry (25Km) puis prendre la Francilienne (N104) et sortir à Lieusaint sortie 25 (10km) pour les communes de Combs-La-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel. Ou suivre l'A5a pour les communes de Savigny-le-Temple, Cesson, Nandy, Vert-Saint-Denis et Réau.

#### A4

Depuis Paris, suivre l'autoroute A4 jusqu'à Lognes (20Km) puis prendre la Francilienne (N104) et sortir à Combs-La-Ville sortie 24 (20km) pour les communes de Combs-La-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel. Ou suivre l'A5b pour les communes de Savigny-le-Temple, Cesson, Nandy, Vert-Saint-Denis et Réau.

#### RER

Ligne D du RER depuis les stations « gare du Nord », « Châtelet » ou « gare de Lyon » direction Melun via Combs-La-Ville. Arrêts dans les 4 gares de Sénart : Combs-La-Ville, Lieusaint-Moissy, Savigny-le-Temple, Cesson (de 32mn de Châtelet à Combs-La-Ville ).

Trains toutes les 7 minutes en heures de pointe et 30 minutes en heures creuses.

### Venir au San

#### A6

Depuis Paris, suivre l'autoroute A6 jusqu'à Evry (25Km) puis prendre la Francilienne (N104) et sortir à Lieusaint sortie 25 (10km). Suivre le Boulevard de l'Europe en direction de Lieusaint puis au rond point à gauche le Boulevard Victor Schœlcher et enfin prendre à gauche la rue de Paris. Hôtel de la Communauté au 100 sur la droite.

#### A4

Depuis Paris, suivre l'autoroute A4 jusqu'à Lognes (20Km) puis prendre la Francilienne (N104) et sortir à Lieusaint sortie 25 (22km). Suivre le Boulevard de l'Europe en direction de Lieusaint puis au rond point à gauche le Boulevard Victor Schœlcher et enfin prendre à gauche la rue de Paris. Hôtel de la Communauté au 100 sur la droite.

#### RER

Gare de Lieusaint-Moissy puis Bus lignes 50, 02, 03, 20.

Date de publication : 9/12/2005

[Haut de page](#)



Pour recevoir par e-mail les prochains numeros de cette newsletter, inscrivez-vous :

**brèves**

**Un barreau de liaison Carré-Francilienne**

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

**Nouveau programme de bureaux**

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Blecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m² de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

**rendez-vous**

**17 avril.**

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

**7 mai.**

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

< Retour au sommaire

## Qui sommes nous ?

**Le San de Sénart, l'EPA Sénart et le San de Sénart en Essonne réalisent en collaboration cette lettre d'information économique.**

**Les 2 San de Sénart**

Informations pratiques des services aux entreprises (transports, fiscalité, ...)  
[www.senart.com](http://www.senart.com)  
[www.senart-essonne.com](http://www.senart-essonne.com)



**San de Sénart**  
Sabine Beauvais-Delouvrier  
Tél : 01 64 13 18 01  
[s.beauvais-delouvrier@san-senart.fr](mailto:s.beauvais-delouvrier@san-senart.fr)  
Carré Sénart, 9 allée de la Citoyenneté  
77567 Sénart-Lieusaint Cedex



**San de Sénart en Essonne**  
Eric Coquelin  
Tél : 01 69 89 88 08  
[ecoquelin@senart-essonne.com](mailto:ecoquelin@senart-essonne.com)  
1 rue de la Mare à Tissier  
91280 Saint-Pierre-du-Perray

**L'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart**



**Offre immobilière,**  
Commercialisation de fonciers pour les entreprises et recensement de l'offre immobilière disponible.  
[www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)

**Epa Sénart**  
Frédéric Cavan  
Tél : 01 64 10 15 02

[fca@epa-senart.fr](mailto:fca@epa-senart.fr)  
La Grange la Prévôté  
77547 Savigny-le-Temple Cedex

**Les partenaires**



**Sénart développement**

Développement de l'entreprise, de l'emploi et de la formation  
[www.senart-developpement.fr](http://www.senart-developpement.fr)

**Sénart développement**  
Didier Dugast  
Tél : 01 64 13 53 28  
[d.dugast@senart-developpement.fr](mailto:d.dugast@senart-developpement.fr)  
100 rue de Paris - 77127 Lieusaint



**Entreprendre à Sénart (Pépinière d'entreprises)**

Pépinière d'entreprises, location de bureaux et accompagnement des créateurs d'entreprises  
[www.entreprendre-senart.com](http://www.entreprendre-senart.com)

**Entreprendre à Sénart**  
Thomas Guilmet  
Tél : 01 64 13 54 00  
[info@entreprendre-senart.com](mailto:info@entreprendre-senart.com)  
Zi de Moissy-Cramayel  
462 rue Benjamin Delessert - BP 83 - 77554 Moissy-Cramayel Cedex

Date de publication : 28/08/2007  
[Haut de page](#)



# sénart

## éco



lettre économique  
Avril 2008 - n°19

Pour recevoir par e-mail les prochains numéros de cette newsletter, inscrivez-vous :

### brèves

#### Un barreau de liaison Carré-Francilienne

Le projet de voirie primaire qui permettra de relier le nord du Carré Sénart à la Francilienne à hauteur de l'échangeur de Villepècle vient d'être validé. La consultation des entreprises se fera dans le courant de l'été et les marchés seront passés à l'automne sous maîtrise d'œuvre de l'Epa-Sénart. Pour les 2 000 mètres de linéaire de chaussée (comprenant le franchissement du canal Nord, un nouveau giratoire et un passage souterrain), il en coûtera 8,6 millions d'euros hors taxes, dont 5,8 financés par l'Etat et la Région, le reste étant à la charge de l'Epa Sénart. Le début de travaux est prévu pour la fin de l'année 2008 avec ouverture à la circulation fin 2009. Un trait d'union précieux vers l'Essonne qui profitera non seulement au Carré mais aussi aux parcs d'activités voisins de Greenparc et de Villepècle.

#### Nouveau programme de bureaux

Le permis de construire d'un programme de bureaux développé par Bleecker est actuellement en cours d'instruction sur le territoire du Carré Sénart. Après le Trait d'Union et la Croix du Sud, en cours de réalisation, cette nouvelle opération située en bordure du canal permettra de proposer 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux répartis en 3 bâtiments. Il s'agit de programmes R+3 répondant à toutes les caractéristiques de la qualité environnementale. Ils intègrent notamment des façades avec pare-soleil en bambou et des panneaux photovoltaïques en toiture. Lancement des travaux début 2009.

### rendez-vous

#### 17 avril.

A 20h30, installation du nouveau comité syndical du San de Sénart. Election du président et des vice-présidents.

#### 7 mai.

Permanence économique à la pépinière d'entreprise "Entreprendre à Sénart". Possibilité de rencontrer un expert comptable, sur rendez-vous au 01 64 13 54 00.

[< Retour au sommaire](#)

## Contacts

**Vous avez des questions ou des suggestions sur la News Lettre économique :**

[ma.favre@san-senart.fr](mailto:ma.favre@san-senart.fr)

Tel : 01 64 13 17 33

**Vous souhaitez en savoir plus sur le développement économique de Sénart :**

[s.beauvais-delouvrier@san-senart.fr](mailto:s.beauvais-delouvrier@san-senart.fr)

Tel : 01 64 13 18 01

[ecoquelin@senart-essonne.fr](mailto:ecoquelin@senart-essonne.fr)

Tel : 01 69 89 88 08

**Pour s'implanter à Sénart:**

[fca@epa-senart.fr](mailto:fca@epa-senart.fr)

Tel : 01 64 10 15 02

Date de publication : 28/08/2007

[Haut de page](#)